

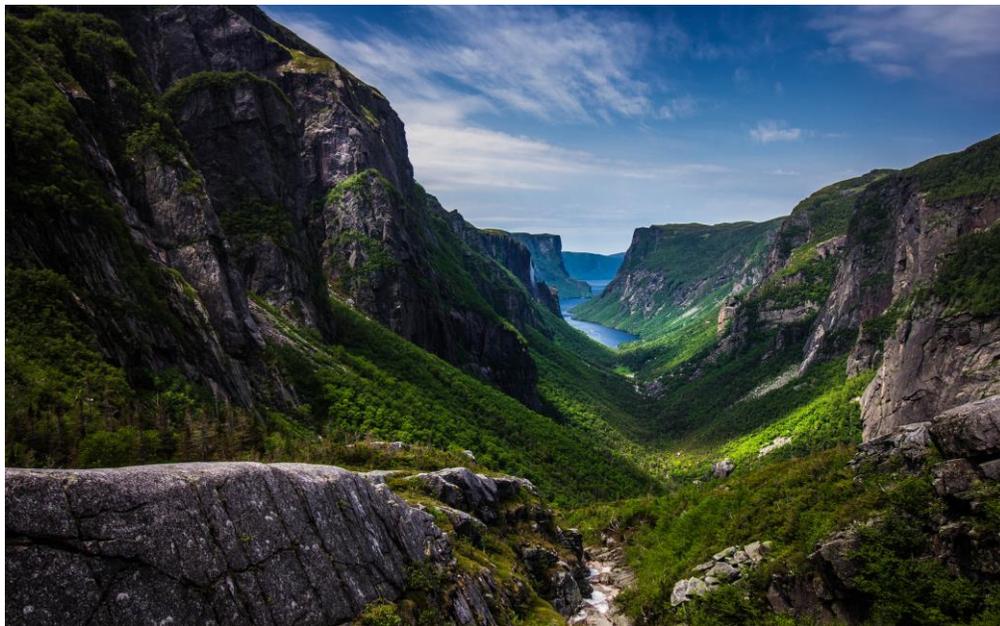
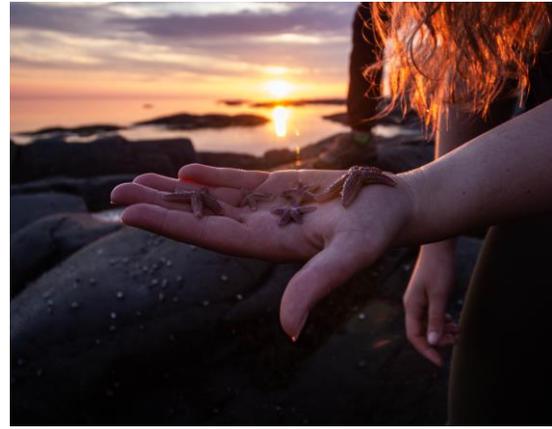


Parc national du
Gros-Morne

Ce que nous avons entendu :

Bâtir une vision pour l'avenir

**Parc national du Gros-Morne
Examen du plan directeur
Consultations de la Phase 1**



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada

TABLE DES MATIÈRES

1.0	Introduction	3
2.0	Processus de consultation	3
3.0	Qui s'est exprimé?	4
	Tableau 1. Qui s'est exprimé au cours de la phase I?	5
4.0	Ce que nous avons entendu	5
	Tableau 2. Réponses aux éléments de vision proposés	6
	Tableau 3. Réponses aux possibilités proposées pour le PNGM.	6
4.1	Résilience et restauration écologiques	7
4.2	Croissance du nombre de visites	9
	Figure 1. Options de gestion des visites proposées pour le PNGM au cours des 10 prochaines années.....	10
4.3	Relations avec les collectivités autochtones et locales	11
4.4	Biens durables	12
4.5	Gestion de l'utilisation des terres et extraction des ressources adjacentes au parc	13
4.6	Gestion de la pollution et des déchets	14
5.0	Prochaines étapes	14
	Figure 2. Étapes clés du processus de planification de la gestion du PNGM	15
	Annexe A : Résumé des commentaires sur les six considérations clés des consultations de la phase I relatives au parc national du Gros-Morne	16

1.0 Introduction

Mandat de Parcs Canada :

Protéger et mettre en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favoriser chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

La *Loi sur les parcs nationaux du Canada* (2000) exige que Parcs Canada prépare et examine des plans directeurs pour chaque lieu patrimonial dont il est responsable au moins tous les dix ans. Les plans directeurs sont élaborés en consultation avec les peuples autochtones, les partenaires, les intervenants et le public et sont destinés à servir de document clé de responsabilisation envers le Parlement et les Canadiens en ce qui concerne la prise de décisions de gestion à Parcs Canada.

En 2017, Parcs Canada a commencé à travailler sur un nouveau plan directeur pour le parc national du Gros-Morne (PNGM), en effectuant d'abord une évaluation de l'état du parc, qui décrit l'état actuel de l'intégrité environnementale, les ressources culturelles, les relations externes, les relations avec les Autochtones, l'expérience du visiteur et les biens bâtis. D'après les résultats de l'évaluation de l'état du parc et un examen du plan directeur de 2009 du PNGM, cinq considérations clés pour l'avenir de PNGM ont été établies et résumées dans un document intitulé *Document de travail sur l'examen du plan directeur du parc national du Gros-Morne : Bâtir une vision pour l'avenir*¹. Le document de travail comprenait des éléments de vision proposés pour l'avenir du PNGM et résumait les possibilités pour chacune des considérations clés suivantes : résilience et restauration écologiques, croissance du nombre de visites, relations avec les Autochtones, biens durables, gestion de l'utilisation des terres et extraction des ressources adjacentes au PNGM. Le document de travail a été communiqué aux partenaires autochtones, aux intervenants et au public comme point de départ des consultations sur le plan directeur.

2.0 Processus de consultation

Afin de faciliter la création d'occasions significatives de contribuer à l'élaboration de l'ébauche du plan directeur du PNGM, un plan de participation en deux phases utilisant

¹ Document de travail : Bâtir une vision pour l'avenir <https://www.pc.gc.ca/fr/pn-np/nl/grosborne/info/plan/discussion>

des approches en personne et en ligne pour solliciter des commentaires a été mis au point.

Entre août 2018 et février 2019, la première phase de consultation a été menée afin d'informer le public à l'échelle locale, régionale et nationale et de participer avec lui à des discussions au sujet de l'avenir du PNGM. Au cours de la phase I, le document de travail a été mis en ligne avec une carte de commentaires afin de recueillir de la rétroaction sur la vision proposée et les occasions potentielles pour le PNGM au cours des 5 à 10 prochaines années. On a demandé aux participants de classer chaque élément de vision et les occasions proposées sur une échelle de 1 (pas important du tout) à 5 (très important). Ils ont également eu l'occasion de faire connaître leur propre vision du parc, de poser des questions et de faire des suggestions en répondant à des questions ouvertes.

En plus de la carte de commentaires en ligne, une série de séances en personne ont été tenues avec les Premières Nations de Qalipu et de Miawpukek, les partenaires, les intervenants, les résidents locaux, les jeunes et le grand public. Ces séances se sont déroulées de la même façon, en commençant par une présentation sur la planification de la gestion, suivie d'une occasion pour les participants de remplir le questionnaire de la carte de commentaires, et en se terminant par des discussions avec animateur en petits groupes. Un certain nombre de séances éclair ont été tenues au campus St. John's de l'Université Memorial de Terre-Neuve et au Corner Brook Plaza Mall, où le personnel de Parcs Canada a fourni de l'information sur le plan directeur du PNGM, a répondu aux questions, a recueilli des commentaires et a mis des tablettes à la disposition du public pour accéder à la carte de commentaires en ligne.

En décembre 2018, Parcs Canada a organisé un atelier de gestion du secteur d'une journée et demie dirigé par un animateur externe réunissant 25 partenaires et intervenants pour aider à définir l'approche de gestion future de deux secteurs emblématiques du PNGM, soit le bassin hydrographique de l'étang Western Brook et le secteur Tablelands/étang Trout River.

Les consultations de la phase II auront lieu au printemps 2019 et offriront l'occasion d'examiner et de commenter l'ébauche d'un plan directeur qui a été rédigée à partir des commentaires recueillis lors des consultations de la phase I.

3.0 Qui s'est exprimé?

Au cours des consultations de la phase I, Parcs Canada a rencontré des partenaires autochtones, la Gros Morne Cooperative Association, de nombreux intervenants, des étudiants des universités et des écoles secondaires, des résidents locaux et le grand public (voir tableau 1). Parcs Canada a également reçu 432 cartes de commentaires en plus d'un certain nombre d'observations écrites. Les résultats des questions de la carte de commentaires variaient selon le nombre de participants ayant répondu aux questions

individuelles. Le nombre total de réponses pour chaque question est représenté par la valeur n. En plus des réponses aux cartes de commentaires, plus de 700 commentaires ont été consignés lors de réunions et d'activités en personne, ainsi qu'à partir d'observations écrites. Tous les commentaires reçus dans le cadre de ce processus ont été soigneusement analysés et seront pris en considération dans l'élaboration de l'ébauche du plan directeur.

Tableau 1. Qui s'est exprimé au cours de la phase I?	Nombre de participants
1. Réunions avec les partenaires et les intervenants clés.	28
2. Réunions communautaires à Cow Head, Norris Point et Woody Point.	82
3. Séances de mobilisation (6) dans les écoles secondaires des collectivités avoisinantes du PNGM et à Corner Brook.	167
4. Séance de mobilisation au campus Sir Wilfred Grenfell de l'Université Memorial de Terre-Neuve à Corner Brook.	39
5. Séances de mobilisation conjointes du parc national Terra-Nova et du PNGM avec les Premières Nations de Qalipu et de Miawpukek.	17
6. Séance d'information éclair au campus St. John's de l'Université Memorial de Terre-Neuve.	30
7. Kiosque éphémère au centre commercial Corner Brook Plaza.	30
8. Atelier sur la gestion du secteur avec les partenaires/intervenants invités.	25
Total des participants	418

4.0 Ce que nous avons entendu

Les réponses à la carte de commentaires en ligne et la rétroaction fournie lors des séances en personne ont indiqué que les participants étaient réceptifs aux éléments de vision proposés et aux cinq considérations clés mentionnées dans le document de travail.

Le tableau 2 présente les réponses relatives aux éléments de vision proposés.

Tableau 2. Réponses aux éléments de vision proposés pour le PNGM au cours des 10 à 20 prochaines années.	Assez important à très important
1. Reconnu comme un chef de file en matière de conservation des ressources naturelles et de restauration écologique, reconnu pour la préservation de l'intégrité écologique par l'application des principes écosystémiques à la prise de décisions (n = 424).	93 %
2. Un lieu où des collectivités durables appuient la préservation du patrimoine naturel et culturel (n = 429).	91 %
3. Bien connu et célébré pour son statut de site du patrimoine mondial de l'UNESCO (n = 390).	85 %
4. Un lieu d'inspiration, de réflexion, de relations, de renouvellement et de transformation pour les collectivités et les visiteurs (n = 416).	84 %
5. Un parc national mis en vedette, reconnu au Canada et dans le monde entier comme une destination touristique « incontournable » en raison de ses valeurs universelles exceptionnelles et des possibilités d'offrir des expériences dynamiques et novatrices aux visiteurs (n = 427).	70 %
6. Un endroit où les peuples autochtones communiquent et célèbrent leurs connaissances et leurs points de vue (n = 432).	67 %

Le tableau 3 présente les réponses relatives à l'importance des possibilités proposées en ce qui concerne le PNGM. Dans l'ensemble, les réponses à la carte de commentaires en ligne reflétaient un large appui à la conservation de l'environnement et un accent mis sur le tourisme durable.

Tableau 3. Réponses aux possibilités proposées pour le PNGM.	Assez important à très important
1. Occuper un rôle de leadership pour prévenir la disparition du saumon de l'Atlantique dans la rivière Trout (n = 404).	92 %
2. Mieux comprendre et gérer les espèces transfrontalières, comme le caribou, et les enjeux, comme les changements climatiques, grâce à des partenariats de recherche (n=402).	89 %
3. Jouer un rôle de premier plan dans le tourisme durable à Terre-Neuve-et-Labrador en veillant à ce que les visiteurs puissent vivre des expériences exceptionnelles, sans toutefois compromettre l'intégrité écologique ou les valeurs du patrimoine culturel (n = 405).	89 %
4. Améliorer la collaboration avec les collectivités enclavées et les gestionnaires des terres adjacentes pour aider à cerner les enjeux et à trouver des solutions concernant l'utilisation et l'aménagement du territoire adjacent au parc (n = 404).	86 %
5. Poursuivre les efforts afin de rétablir la santé de la forêt en assurant le maintien d'une population d'originaux durable au moyen d'une chasse à l'original annuelle (n = 398).	81 %
6. Offrir aux bénévoles plus de possibilités de participer aux travaux de restauration et de conservation écologiques du parc national du Gros-Morne (n = 386).	72 %

7. Faire plus de travaux d'entretien et de rénovation de l'infrastructure du parc pour accroître le degré de satisfaction des visiteurs (n = 403).	69 %
8. Offrir aux visiteurs des occasions de faire l'expérience de la culture autochtone (n=400).	65 %
9. Envisager de nouveaux investissements dans des activités récréatives de plein air, comme le vélo de montagne, la course en sentier, la randonnée de ski dans l'arrière-pays et l'escalade (n = 409).	54 %
10. Envisager des moyens écologiques de permettre aux visiteurs ayant des problèmes de mobilité de faire une excursion en bateau dans le fjord de l'étang Western Brook, par exemple un service de navette à petite échelle (n = 378).	50 %
11. Organiser plus d'événements spéciaux et de festivals pour accroître la fréquentation du parc et des collectivités avoisinantes (n = 401).	49 %
12. Offrir plus de possibilités aux entrepreneurs d'exercer des activités commerciales dans le parc national du Gros-Morne (n = 430).	37 %

Les commentaires écrits et les commentaires recueillis au cours des réunions en personne ont indiqué qu'il y avait lieu de tenir compte de deux autres facteurs : les relations avec les collectivités locales et la gestion de la pollution et des déchets. En conséquence, six considérations clés guideront le projet de plan directeur du PNGM pour 2019 :

1. Résilience et restauration écologiques
2. Croissance du nombre de visites
3. Biens durables
4. Relations avec les collectivités autochtones et locales
5. Gestion de l'utilisation des terres et extraction des ressources adjacentes au parc
6. Gestion de la pollution et des déchets

L'analyse des commentaires relatifs aux six considérations clés a permis de cerner des sujets d'intérêt particuliers qui sont résumés ci-dessous. La ventilation des sujets d'intérêt pour chaque considération clé est présentée à l'annexe A.

4.1 Résilience et restauration écologiques

Intégrité écologique

La majorité des commentaires reçus sous le thème « Résilience et restauration écologiques » appuyaient la conservation comme priorité absolue pour le PNGM. Les participants ont indiqué que l'infrastructure et l'expérience du visiteur ne devraient pas avoir de répercussions néfastes sur l'environnement naturel. Certains ont exprimé l'avis que Parcs Canada doit continuer à jouer un rôle de chef de file en matière de

conservation de la nature et établir des objectifs et des normes clairs afin de maintenir ou d'accroître la cote d'intégrité écologique du PNGM, de « passable à bonne » à « bonne à excellente ».

Recherche et partenariats

Les participants ont souligné l'importance de la recherche scientifique et de l'utilisation des connaissances traditionnelles dans la prise de décisions. Par exemple, une base de données commune sur les écosystèmes a été suggérée comme moyen de renforcer les partenariats, d'améliorer et de normaliser la recherche, de mieux évaluer les impacts environnementaux cumulatifs et d'améliorer les possibilités éducatives. Des programmes visant à encourager la participation du public à la collecte de données, à la surveillance des secteurs sensibles et à la contribution aux efforts de recherche et de protection du PNGM ont également été recommandés.

Abattage d'arbres à des fins domestiques

Les commentaires sur l'abattage d'arbres à des fins domestiques suggéraient de réduire la pression sur les secteurs de récolte du bois en utilisant d'autres stratégies pour respecter les dispositions de l'Entente fédérale-provinciale, par exemple en permettant aux détenteurs de permis de récolter des « arbres abattus » à l'extérieur des secteurs de récolte de bois désignés. Certains ont exprimé un intérêt à revoir la disposition de temporisation de l'Entente fédérale-provinciale sur l'abattage d'arbres et le piégeage de lièvres au collet et ont recommandé une stratégie durable de récolte du bois sur les terres situées dans les bassins hydrographiques qui s'écoulent dans le PNGM.

Répercussions écologiques des motoneiges

Certains participants se sont dits préoccupés par les répercussions écologiques possibles des motoneiges sur la faune du PNGM, les principales espèces sources de préoccupations étant le caribou, le lagopède et le lièvre arctique. Des questions telles que la pollution sonore et les émissions de carbone ont également été notées, ainsi que des suggestions relatives à la surveillance efficace. Des possibilités d'atténuer davantage les effets de la motoneige ont été suggérées, comme la participation de la communauté de motoneigistes aux activités de surveillance de la conservation des ressources et l'ajout de restrictions supplémentaires sur le nombre de motoneigistes autorisés dans le parc.

Changements climatiques

Certains participants ont insisté sur l'urgence de travailler avec les experts des changements climatiques et les collectivités côtières de l'Ouest de Terre-Neuve pour se préparer aux effets potentiels des changements climatiques. Parmi les suggestions, mentionnons l'utilisation de produits durables qui peuvent résister à des phénomènes météorologiques extrêmes, la mise en place d'une zone de protection du littoral, l'intensification de la surveillance et de la recherche et l'élaboration d'une stratégie régionale.

4.2 Croissance du nombre de visites

Sentiers

Les sentiers étaient le sujet le plus populaire en ce qui a trait à l'expérience du visiteur, certains suggérant que le PNGM est considéré comme une destination de randonnée de classe mondiale. Le réinvestissement dans les sentiers de randonnée pédestre a été encouragé, avec des recommandations de réparer les sentiers mal conçus ou négligés (p. ex., Snug Harbour et Gros Morne Mountain) et, si cela pouvait être fait de façon durable, d'élargir le réseau de sentiers pour y inclure d'autres possibilités de boucles et de camping en arrière-pays (p. ex. Crow Gulch). Des sentiers adaptés à différents types d'activités, comme le vélo de montagne, ont également été suggérés. D'autres commentaires concernant les sentiers ont trait à l'entretien général et se trouvent au paragraphe 4.4 – Biens durables.

Autres expériences

Il y a eu diverses idées et divers commentaires sur d'autres expériences qui sont, ou pourraient être, offertes au PNGM. Les idées comprenaient des expériences culturelles autochtones, davantage de programmes de sciences et de loisirs de plein air pour les jeunes, des séances de bien-être (p. ex. yoga, méditation, etc.), des événements et des festivals (p. ex. axés sur la gastronomie, la musique, les feux de camp, l'art, etc.), des rassemblements sur Instagram et beaucoup plus.

Certains ont également manifesté un intérêt visant à faire du PNGM une destination quatre saisons et ont suggéré d'améliorer les activités hivernales automotrices (raquette, planche à neige dans l'arrière-pays, ski dans l'arrière-pays, ski de fond, escalade de glace) dans l'ensemble du parc. D'autres idées pour améliorer l'offre hivernale comprenaient l'augmentation du nombre de refuges dans l'arrière-pays et la création d'un festival hivernal ou d'une course hivernale pour les jeunes.

Plusieurs commentaires portaient sur divers aspects de l'inclusion et de l'accessibilité. Par exemple, il y a eu des commentaires positifs sur les cabines rustiques du PNGM et les efforts déployés pour être plus accueillants envers les visiteurs ayant des besoins sensoriels ou autres. D'autres commentaires indiquent qu'il y a un intérêt concernant des expériences inclusives pour les personnes aveugles (guides audio reliés à des expositions d'interprétation), tout ce qui pourrait être adapté pour être plus accessible aux passagers à mobilité réduite, ou pour l'offre de service dans diverses langues.

Gestion des visiteurs

Certains participants ont soulevé des préoccupations liées à la gestion des visiteurs (c.-à-d., la capacité d'accueil ou le nombre de visiteurs qui peuvent être accueillis avant qu'il y ait des répercussions sur l'environnement, les biens ou la qualité de l'expérience). La carte de commentaires mentionnait plusieurs options pour gérer la croissance au cours des 10 prochaines années. Les priorités exprimées par les participants à l'enquête sont indiquées à la figure 1.

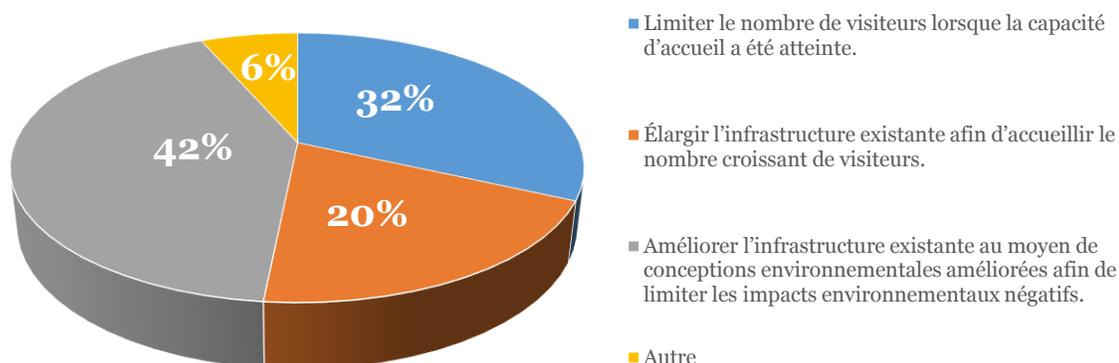


Figure 1. Options de gestion des visites proposées pour le PNGM au cours des 10 prochaines années (Les participants à l'enquête ont pu choisir plus d'une option, n = 475).

Dans l'ensemble, les participants étaient d'avis qu'il faudrait faire plus de recherche pour évaluer la fréquentation du parc et des collectivités enclavées. Il a été suggéré que le plafonnement de l'utilisation des motoneiges et de la fréquentation serait approprié compte tenu des zones écosensibles concernées, et des difficultés à déterminer la capacité d'accueil ont également été mentionnées. Plusieurs suggestions ont été faites pour limiter le nombre de visiteurs dans les zones à forte fréquentation, notamment un système de permis ou de billetterie, la promotion de sentiers moins fréquentés ou la recherche de moyens d'étaler la fréquentation sur toute l'année plutôt que sur les six mois de la saison concentrée actuelle. D'autres commentaires appuient une meilleure communication avec les villes relativement à ce qu'elles doivent faire pour soutenir la croissance et pour augmenter l'infrastructure au sein de leurs collectivités. Certains participants ont également recommandé la mise en place d'un service de transport dans l'ensemble du parc afin de diminuer les émissions de carbone, de réduire le nombre de véhicules dans le parc et de promouvoir le transport écologique dans son ensemble.

Avantages économiques et occasions d'affaires

Les commentaires soumis sous la rubrique « Croissance du nombre de visites » ont également souligné l'importance de collaborer avec des partenaires et d'autres intervenants (y compris la Gros Morne Co-operating Association, les partenaires autochtones et les collectivités locales) dans le cadre d'occasions économiques et commerciales. Un intérêt a été exprimé pour l'élaboration d'une stratégie d'affaires qui reflète les priorités et les valeurs du PNGM, appuie une meilleure signalisation d'orientation et d'interprétation à l'intérieur et autour du parc, prévoit une collaboration avec la province et les collectivités pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre et aide les collectivités à trouver des débouchés commerciaux liés au tourisme.

Un appui a été exprimé quant à l'établissement de permis d'exploitation d'entreprise au cours du prochain cycle de planification de gestion afin d'encourager les nouveaux

entrepreneurs à s'associer au PNGM et d'assurer le contrôle de la qualité, la conformité aux règlements et aux politiques de Parcs Canada et la production de revenus, le cas échéant. Quelques commentaires reconnaissent la nécessité des revenus pour Parcs Canada afin de maintenir un parc national de calibre mondial.

Diverses idées ont été échangées en matière de marketing et de promotion, notamment un examen de pratiques exemplaires et de publications telles que le « [Promote Iceland 2013 Strategy](#) » (*Promouvoir la stratégie de l'Islande de 2013*) afin d'augmenter la fréquentation durable, des mesures incitatives de marketing pour les visiteurs et l'établissement d'un groupe d'ambassadeurs nommé « les amis des sentiers ». L'importance d'un site Web convivial et d'une présence active dans les médias sociaux avec de l'information à jour pour les visiteurs a également été mentionnée.

4.3 Relations avec les collectivités autochtones et locales

Une participation cohérente et significative

Les commentaires sur ce thème étaient axés sur la nécessité de poursuivre la collaboration et la participation et d'accroître la présentation de la culture autochtone et traditionnelle de Terre-Neuve dans les expériences du PNGM. Les partenaires, les intervenants et le public ont exprimé leur intérêt à l'égard des possibilités d'appuyer, de protéger et de mettre en valeur le PNGM avec Parcs Canada. Parmi les suggestions formulées, mentionnons : le besoin d'accroître les possibilités pour les bénévoles d'aider la surveillance et la recherche écologiques; une plus grande participation des groupes d'utilisateurs aux décisions concernant les sentiers, les aires de fréquentation diurne et les terrains de camping; et une participation et des partenariats accrus avec les collèges et universités locaux.

Un intérêt a été exprimé en ce qui concerne l'élaboration d'une stratégie de participation du public qui réunirait les peuples autochtones, les résidents des collectivités locales et les jeunes pour qu'ils participent activement aux activités du parc. D'autres commentaires suggéraient que le PNGM organise un atelier pour faciliter la discussion sur la façon dont les collectivités et Parcs Canada pourraient collaborer davantage.

Relations avec les Autochtones

Bon nombre des commentaires à la rubrique « Relations avec les collectivités autochtones et locales » portaient précisément sur les relations avec les Autochtones et étaient principalement axés sur la collaboration avec les Premières Nations de Qalipu et de Miawpukek et leur participation.

Les partenaires autochtones ont manifesté leur intérêt visant à continuer de présenter leur histoire et leur culture au public dans le PNGM et ont formulé des recommandations sur la façon d'intégrer la culture autochtone vivante dans les programmes du parc (p. ex. par l'inclusion de la langue mi'kmaq dans les panneaux, les publications, etc.). L'idée d'un cercle de respect comme outil de collaboration a également été présentée.

L'échange de connaissances sur les écosystèmes terrestres et marins et la collaboration pour mieux évaluer et gérer l'intégrité écologique globale du PNGM étaient des sujets d'intérêt, tout comme la création d'un poste d'agent de liaison autochtone pour assurer une communication et une coordination continues entre Parcs Canada et les partenaires autochtones. D'autres possibilités ont été mentionnées, notamment un programme d'échange d'employés entre le PNGM et les Mi'kmaq, la participation des jeunes au rétablissement de la population de saumon de Trout River, la poursuite du partenariat pour la prestation de programmes éducatifs en plein air au camp et centre de conférences Killdevil et la participation des jeunes et des détenteurs de connaissances traditionnelles au programme de gestion des originaux du PNGM.

Pour favoriser la communication de la culture, de l'histoire et des récits autochtones, il a été suggéré d'améliorer le sentier Mattie Mitchell ou de créer un endroit permanent où des démonstrations traditionnelles mi'kmaq pourraient avoir lieu dans le PNGM, y compris des célébrations avec des danseurs et des artisans, et des programmes comme des cercles de feu. Cet espace pourrait également permettre à la population locale et aux visiteurs de participer à des activités comme la construction de canots, de wigwams et de tambours, ou de déguster des mets autochtones traditionnels. La vente d'objets d'art et d'artisanat autochtones dans les installations de Parcs Canada a également suscité de l'intérêt. Ces idées concordent bien avec les commentaires d'autres participants qui ont exprimé leur intérêt pour ce qui est d'en apprendre davantage sur les peuples autochtones et leur histoire, leurs récits, leurs relations avec la terre, la culture vivante et les collectivités, et de comprendre comment la culture autochtone est liée à la culture traditionnelle de Terre-Neuve dans la région.

4.4 Biens durables

Infrastructure

La plupart des commentaires sous la rubrique « Biens durables » portaient sur l'entretien général de l'infrastructure actuelle, y compris les terrains de stationnement, les routes, les ponts, les quais, la signalisation directionnelle, les toilettes des sentiers et les terrains de camping du PNGM. Les participants ont exprimé des commentaires positifs sur les routes et les ponts qui ont été restaurés dans le PNGM. Un appui a également été exprimé en faveur de l'adoption de normes environnementales élevées pour tout aménagement futur dans le PNGM, de l'amélioration des infrastructures existantes avec des conceptions plus durables ou plus résistantes au climat, et du réaménagement des zones qui sont déjà perturbées, à condition que l'empreinte n'augmente pas. D'autres voulaient voir l'ajout de pistes cyclables et de technologies vertes, comme la production d'énergie solaire ou éolienne et les stations de charge électriques pour les voitures. Des toilettes accessibles, écologiques et bien entretenues aux points de départ des sentiers, dans les terrains de camping, dans l'arrière-pays et aux belvédères ont été recommandées. Certains ont également préconisé l'entretien

continu des terrains de camping, y compris le réinvestissement dans les aires de cuisine, les terrains de jeux et les installations sanitaires.

Entretien des sentiers

Selon les commentaires reçus, les participants aimeraient que les investissements futurs soient davantage axés sur les sentiers. Les commentaires portaient notamment sur le manque d'entretien général, le nombre insuffisant de toilettes sur les sentiers et l'intérêt de fournir une rétroaction sur la création d'une nouvelle infrastructure de sentiers. Les participants ont également souligné la nécessité d'entretenir les sentiers en temps opportun afin de réduire les préoccupations liées à la sécurité, d'atténuer le croisement des sentiers, de lutter contre les inondations et l'érosion, d'améliorer l'infrastructure et de réduire les répercussions nuisibles sur l'expérience des visiteurs.

4.5 Gestion de l'utilisation des terres et extraction des ressources adjacentes au parc

Motoneige

Les exploitants touristiques de la région ont désigné la motoneige comme une expérience très intéressante pour les visiteurs de l'Ouest de Terre-Neuve et ils croient que l'amélioration des offres et de la promotion de la motoneige est essentielle pour accroître le tourisme hivernal dans la région. Les résidents de la collectivité locale ont indiqué qu'ils estiment que la motoneige est un élément important de la culture terre-neuvienne et qu'elle est le moyen de transport privilégié pour chasser l'orignal et récolter du bois l'hiver. Pour mieux gérer cette activité, il a été suggéré de limiter les points d'entrée et de sortie, d'offrir des excursions guidées seulement et de mettre en place un système d'inscription pour les personnes qui entrent dans le parc afin de faire respecter les limites quotidiennes. Des suggestions ont également été faites de collaborer avec les collectivités en bordure du parc (comme Wiltondale, Bonne Bay Pond, Deer Lake et Cormack) afin d'aider à surveiller l'activité dans l'arrière-pays.

Extraction des ressources

Plusieurs participants ont exprimé un intérêt pour l'amélioration de la qualité des routes d'accès et la surveillance des chafauds pour appuyer l'utilisation traditionnelle. D'autres ont indiqué que Parcs Canada devrait participer activement aux discussions sur les questions qui dépassent les limites du parc, notamment l'aménagement côtier, les projets d'exploitation forestière et minière, l'assainissement des pentes, la contamination de l'eau et l'exploration pétrolière et gazière.

Gestion de l'utilisation des terres

Dans les commentaires sous la rubrique « Gestion de l'utilisation des terres et extraction des ressources adjacentes au parc », l'idée d'une zone tampon ou d'une « zone de coopération » autour du PNGM a été appuyée. Il a été suggéré que le parc collabore avec les organisations locales, nationales et internationales intéressées, tous les ordres de

gouvernement, les groupes autochtones, les intervenants communautaires et les organisations non gouvernementales afin de protéger les terres, les zones intertidales et les milieux marins adjacents au parc contre les projets commerciaux et industriels qui pourraient menacer l'intégrité écologique du parc. Des recommandations ont été faites visant à accroître la surveillance des écosystèmes afin de refléter l'ensemble du paysage du parc, en mettant davantage l'accent sur les systèmes marins et côtiers, les terres humides, les plans d'eau oligotrophes, d'eau douce et les landes.

4.6 Gestion de la pollution et des déchets

Le thème de la « Gestion de la pollution et des déchets » était important pour certains jeunes et pour un petit groupe de participants du grand public. Parmi les recommandations, mentionnons l'offre d'options de recyclage dans les terrains de camping et aux points de départ des sentiers et l'augmentation de la signalisation pour sensibiliser les visiteurs aux effets de l'abandon de débris. Parmi les autres suggestions, mentionnons la collaboration avec les collectivités enclavées pour élaborer une stratégie de gestion des déchets afin de promouvoir des collectivités et des activités touristiques durables et vertes.

La réduction des émissions de carbone et de la pollution lumineuse et sonore a également suscité de l'intérêt chez certains participants, en particulier lorsqu'il s'agissait de moderniser l'expérience du parc et d'encourager les exploitants du parc à en faire autant.

5.0 Prochaines étapes

À la lumière des commentaires reçus au cours des consultations de la phase I, une ébauche de plan directeur sera préparée et mise à la disposition du public aux fins de commentaires au cours des consultations de la phase II. Une copie de l'ébauche du plan directeur ainsi que des instructions sur la façon de fournir une rétroaction seront affichées en ligne à l'adresse suivante www.pc.gc.ca/grosmorne au printemps 2019. Les commentaires reçus au cours des consultations de la phase II seront examinés et intégrés avant qu'un plan directeur définitif ne soit soumis au ministre de l'Environnement et du Changement climatique. Pour obtenir des mises à jour sur le processus de planification de la gestion, consultez régulièrement le site Web à l'adresse www.pc.gc.ca/grosmorne ou suivez-nous sur Facebook à l'adresse www.facebook.com/GrosMorne ou sur Twitter @ParksCanadaNL.

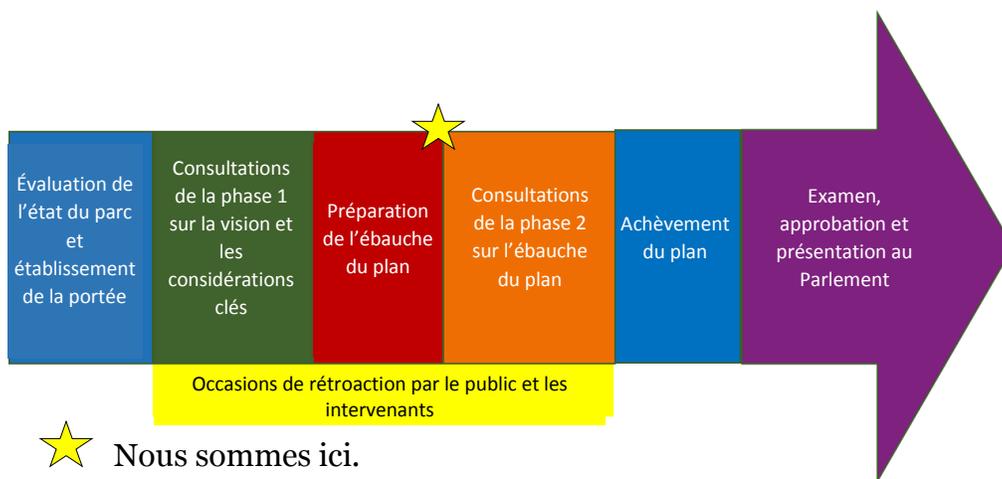
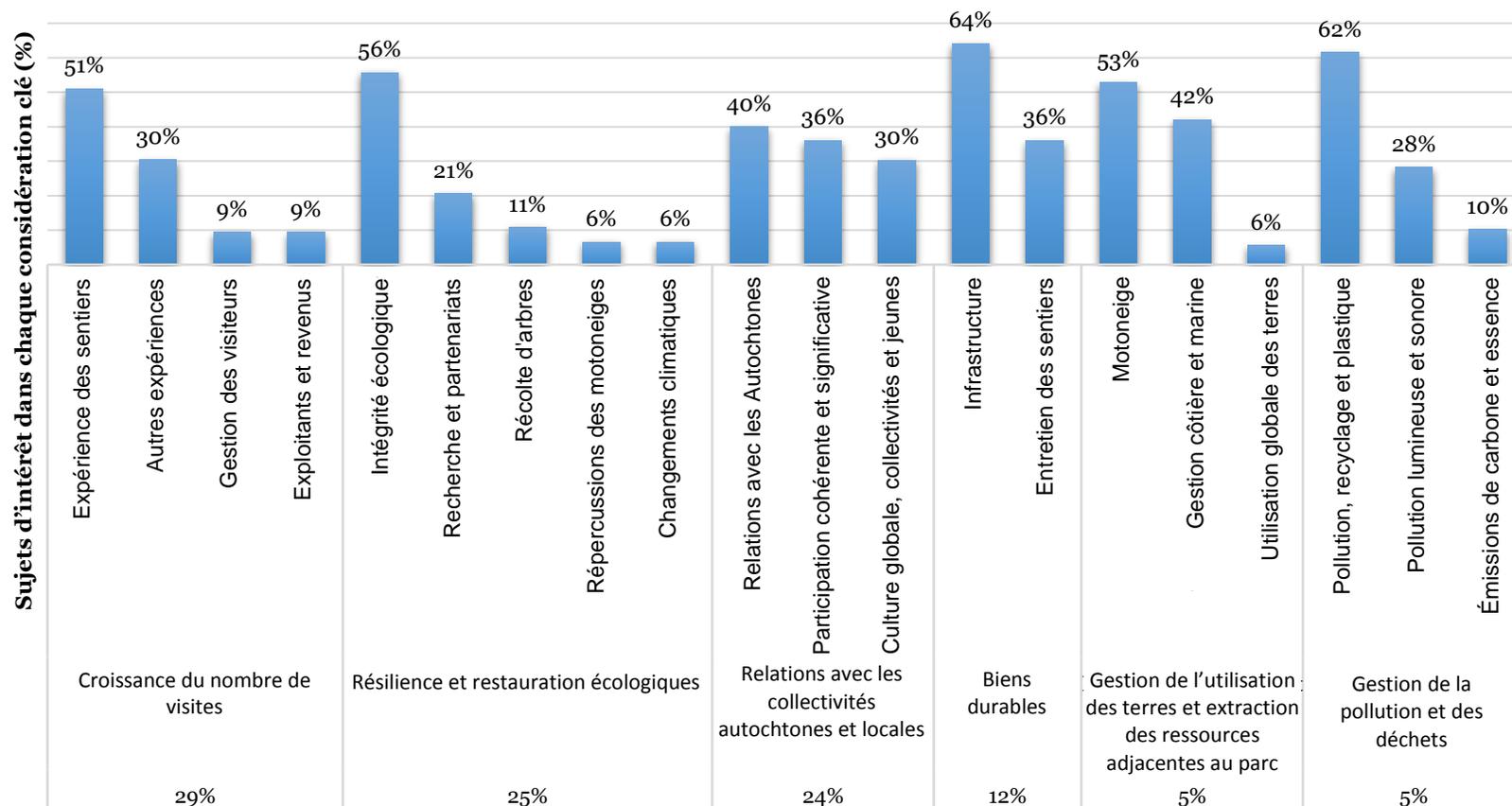


Figure 2. Étapes clés du processus de planification de la gestion du PNGM

Annexe A : Résumé des commentaires sur les six considérations clés des consultations de la phase I relatives au parc national du Gros-Morne²



Commentaires reçus pour chacune des six considérations clés (% au bas de l'échelle)

² n=738 commentaires reçus